

NOTICE DE POSE

Bloc-porte simple action avec opérateur d'ouverture

Doc n° : RD_NP_SA_OP_F

Application : 29/06/2011

Mise à jour : 21/11/2024

NOTICE DE POSE pour bloc-porte Certifié NF Portes résistant au feu en Bois
concernant la mise en place d'un opérateur d'ouverture sur un bloc-porte avec huisserie en bois ou
métallique



Produits certifiés

BP simple action EI30 opérateur d'ouverture :

- D3401 SV opérateur DORMA
- D3402 DV opérateur DORMA

BP simple action EI60 opérateur d'ouverture :

- D6402 DV opérateur DORMA
- D6422 DV opérateur DORMA

BP simple action EI90 opérateur d'ouverture :

- D9402 DV opérateur DORMA



POLYTECH

3 Allée des Ajoncs
Z.A.C. de la Montane EST 1
19800 EYREIN

Tél. : 05 55 20 88 20
Fax : 05 55 20 92 30

contact@polytech-bp.fr
www.polytech-bp.com

1. Sommaire

1. SOMMAIRE.....	2
2. COMPOSITION A LA LIVRAISON ET STOCKAGE.....	3
2.1. Eléments livrés sur le chantier :.....	3
2.2. Eléments livrés chez l'entrepreneur:.....	3
2.3. Vérifications :.....	3
2.4. Manutention :.....	3
2.5. Réception :.....	3
2.6. Stockage :.....	4
3. RECOMMANDATIONS DE POSE	4
4. MISE EN ŒUVRE DE L'HUISSERIE.....	5
5. MISE EN PLACE DU VANTAIL.....	8
5.1. Descriptif du ferrage: exemple paumelles réglables 100x86 inox sur huisserie bois.....	8
5.2. Descriptif du ferrage: exemple paumelles réglables 130x86 inox sur huisserie métallique	9
5.3. Engondage du vantail	9
5.4. Réglage des jeux	9
5.4.1. Réglage en hauteur	10
5.4.2. Réglage en largeur	11
6. MISE EN PLACE DES OPERATEURS	11
6.1. Précautions et indications avant montage.....	11
6.1.1. Deux configurations de pose du détecteur d'ouverture Eagle Artek face paumelles sont possibles:.....	12
6.2. Montage	12
6.2.1. Cas de montage de l'opérateur en applique sur huisserie bois ou métallique.....	13
6.3. Fonctionnement	14
6.4. Cartes additionnelles	14
6.4.1. Carte additionnelle FULL ENERGY	15
6.4.2. Carte à fonctions étendues	15
6.5. Organes de condamnation	15
6.6. Détecteur de sécurité FLATSCAN.....	15
7. MISE EN PLACE DU SELECTEUR DE VANTAUX.....	16
8. MISE EN PLACE DE L'ENTRAINEUR DE SECURITE	17
9. MISE EN PLACE DES CONTACTS DE POSITION.....	17
9.1. Contact de position de sécurité :	17
10. MISE EN PLACE DU BOITIER DE RACCORDEMENT	17
10.1. Bloc-porte 1 vantail	18
10.2. Bloc-porte 2 vantaux	18
11. CAS D'UN OPERATEUR AVEC SERRURE SVP 2000.....	19
11.1. Câblage électrique de la serrure SVP 2000 :	19
12. TESTS ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT	19
13. REFERENCES DES NOTICES DE MONTAGE ET / OU DE REGLAGE DES OPERATEURS ET EQUIPEMENTS ASSOCIES	20

2. COMPOSITION A LA LIVRAISON ET STOCKAGE

2.1. Eléments livrés sur le chantier :

- 1 huisserie (bois ou métallique)
- 1 ou 2 vantaux suivant la demande
- Cette notice de pose

2.2. Eléments livrés chez l'entrepreneur:

Les opérateurs et leurs accessoires seront livrés chez l'entrepreneur ou à une adresse préalablement convenue afin d'éviter d'éventuelles détériorations et vols sur chantier. Les principaux éléments livrés seront les suivants :

- 1 opérateur et son capot par vantail dans leur emballage d'origine avec une notice de pose du fabricant et son système de fixation
- Dans le cas d'un bloc-porte double-vantaux avec battement tiercé, 1 sélecteur de fermeture à intégrer aux opérateurs et 1 entraîneur de sécurité avec leurs notices de pose, un capot Vario pour double vantaux
- Kit de déflecteurs de sécurisation laser Flatscan
- Module complémentaire DAS pour opérateur
- Joint graphite flexible en rouleau
- Organe de commande (commutateur encastré à clé ou détecteur)
- Cartes additionnelles pour opérateur d'ouverture (exemple : carte Full energy) en option
- Cette notice de pose

Cette liste est non limitative et dépend de la configuration des blocs-portes qui ont été commandés.

Dans le cas d'une demande d'équipement DAS avec une gâche ou serrure électrique, les éléments sont montés et leurs accessoires sont livrés à part avec leurs notices.

2.3. Vérifications :

- dimensions de l'huisserie et des vantaux
- force des opérateurs adaptée à la largeur « l » des vantaux
 - o Pour $l < 950$: force 3
 - o Pour $951 < l < 1100$: force 4
 - o Pour $1101 < l < 1230$: force 5
- tension d'alimentation des opérateurs : 230V
- tension d'alimentation des périphériques : 24 V
- tension des équipements DAS : 24 V (qui doivent être commandés par rupture de courant)
- tension d'alimentation SSI : 24 ou 48V

2.4. Manutention :

Le bloc-porte doit être manipulé et transporté tel que décrit au §5.1 du DTU 36.2.

2.5. Réception :

Il appartient à l'entrepreneur de procéder à la réception et au contrôle des blocs-portes comme décrit au §5.2 du DTU 36.2. La vérification des palettes et de son contenu est à effectuer impérativement à la réception de la livraison, avant de signer le bordereau du transporteur. Dans le cas d'anomalies constatées par l'entrepreneur et le chauffeur, l'entrepreneur doit noter les réserves sur l'émargé du chauffeur et en réaliser une copie. Une confirmation de réserves est à faire au transporteur dans les 48h par courrier recommandé. Les recommandations sont indiquées au dos du bon de livraison : « Avis Important Réception Marchandises », et une étiquette d'alerte est apposée sur les palettes :



2.6. Stockage :

Le bloc-porte doit être stocké suivant le §5.3 du DTU 36.2 dans un local sec et ventilé, à l'abri des intempéries et projections diverses et sur des supports plans et stables.

Afin de ne pas engendrer de déformations dans le cas où les blocs-portes seraient empilés, le stockage doit se faire en piles aérées et dégagées du sol comme précisé au §5.3.2 du DTU 36.2.

Dans le cas où les blocs-portes seraient stockés plus d'un mois sur chantier, il est nécessaire de stocker ceux-ci dans un local spécifique dont les conditions hygrothermiques seront aussi proches que possible de celles prévisibles des locaux dans lesquels les blocs-portes seront installés.

Il est recommandé de stocker les accessoires dans un local sécurisé fermant à clé.

3. RECOMMANDATIONS DE POSE



Dans le cas de la mise en place des opérateurs, les arrivées de câbles : alimentation, SSI, organes de condamnation, organes de commande... sont au lot électricité et doivent être prévues et préparées avant l'arrivée des équipes de pose DORMAKABA ou installateurs partenaires locaux. Il est donc nécessaire de préparer les arrivées électriques et câblage (qui ne sont pas à la charge de DORMAKABA).

⇒ Voir la fiche de préconisation de pose fournie par POLYTECH lors de la commande des blocs-portes équipés d'opérateurs. (FPP.01)

La mise en place des opérateurs et les raccordements électriques (alimentation, SSI, organes de condamnation, organes de commande...) sont effectués par les équipes de pose DORMAKABA (ou installateurs partenaires locaux).

Nous rappelons que tout changement d'un composant du D.A.S. entraîne la non-conformité de l'installation.

Le bloc-porte et ses équipements doivent être installés suivant les règles d'installation de la norme NF S 61-932 et autres normes concernant ce type de matériel, notamment :

- Les lignes de télécommande et de contrôle ne doivent avoir aucune liaison galvanique entre elles et avec tout autre circuit.
- Les lignes de télécommande doivent être réalisées en câbles prévus pour les canalisations fixes. Leurs conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm² pour les câbles rigides et à 1 mm² pour les câbles souples. La section des conducteurs devra de plus être choisie de façon à tenir compte des chutes de tension en ligne risquant de compromettre la compatibilité entre les caractéristiques de sortie des dispositifs de commande et les caractéristiques d'entrée des dispositifs télécommandés.
- Les lignes de télécommande par émission de courant ainsi que les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câbles de catégorie CR1 (au sens de la norme NF C 32-070), soit en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070) placés dans des cheminements

techniques protégés. Toutefois, elles peuvent être réalisées en câbles de la catégorie C2 et sans protection contre l'incendie dès qu'elles pénètrent dans la zone de mise en sécurité correspondant aux D.A.S. qu'elles desservent.

- Les lignes de télécommande par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégorie C2.
- La surveillance des lignes de télécommande à émission et des lignes de contrôle est obligatoire. Toutefois, il est admis que ces lignes reliant un matériel déporté de C.M.S.I. à un D.A.S. puissent ne pas être surveillées si l'ensemble des conditions suivantes est respecté :
 - o Chaque ligne a une longueur inférieure à 3 m et elle est facilement visitable
 - o La totalité des lignes, le matériel déporté et le D.A.S. télécommandé se trouvent dans le même volume
 - o Une protection renforcée contre les chocs mécaniques est assurée à ces lignes.
- Le système doit être conçu de manière à limiter les conséquences d'un défaut survenant sur les câbles ou les raccordements. En particulier, une ligne de télécommande au sens de la norme NF S 61-931 ne doit pas comporter plus de 32 Dispositifs Actionnés de Sécurité commandés par émission de courant.

La longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants ne doit pas excéder 6 m et leurs liaisons doivent être protégés mécaniquement sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK 07 au sens de la norme NF EN 50-102.

Les opérations d'exploitation et de maintenance doivent être réalisées conformément à la norme NF S 61-933.

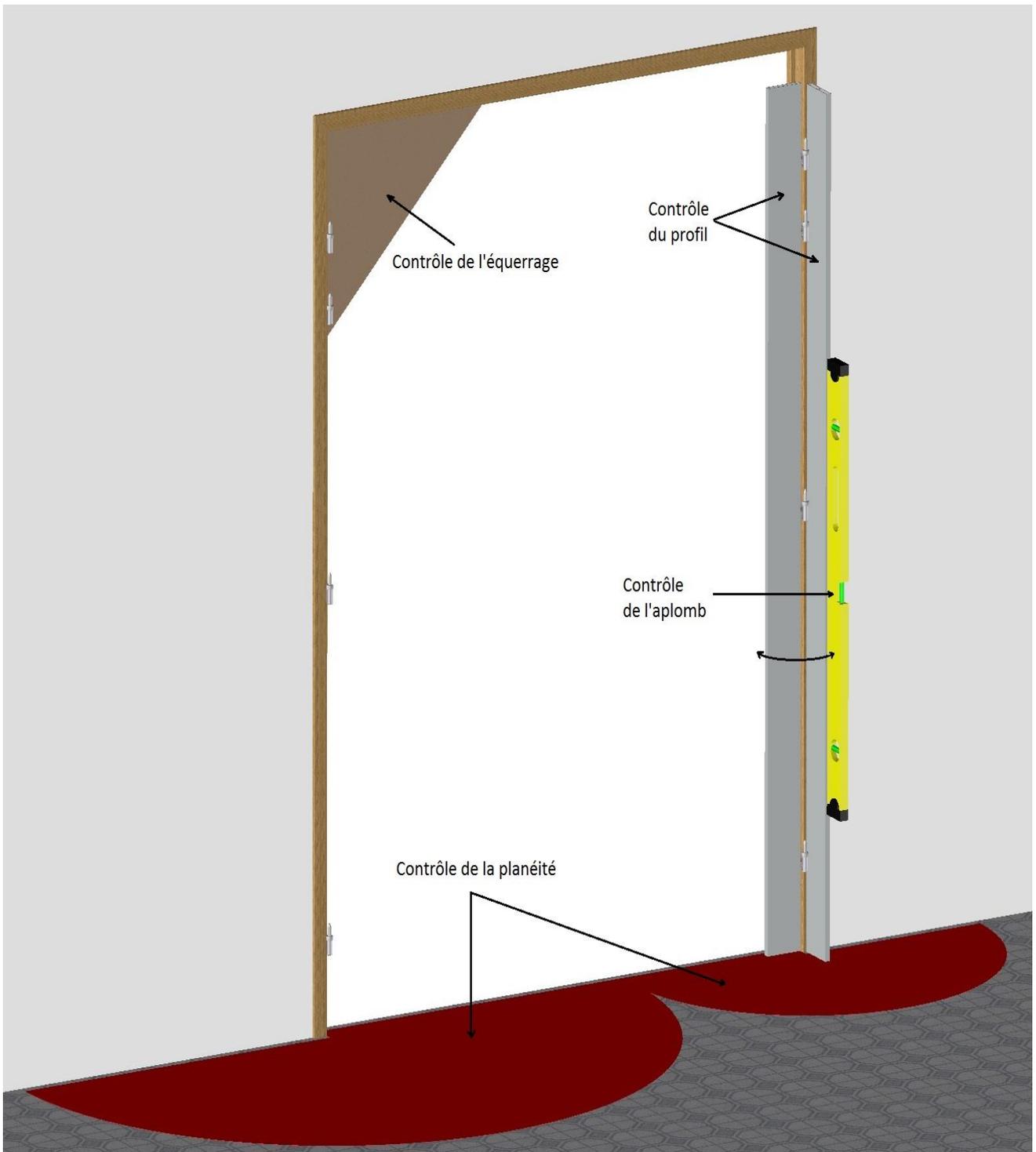
4. MISE EN ŒUVRE DE L'HUISSERIE

Dans le cas d'une huisserie bois, cette dernière doit être mise en œuvre suivant la notice de pose de référence : RD_NP_POSE_HB.

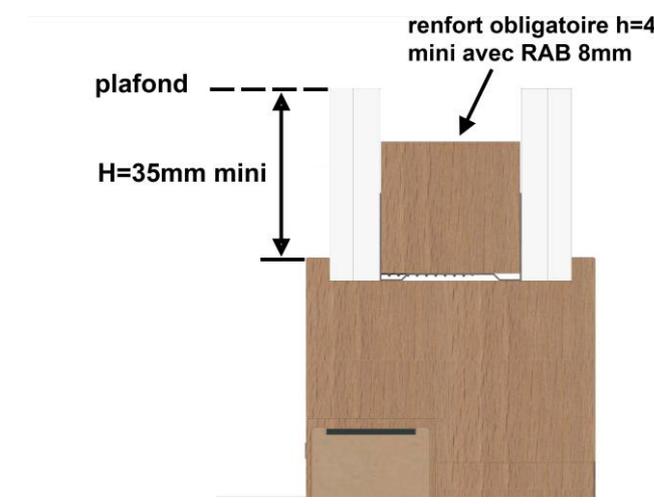
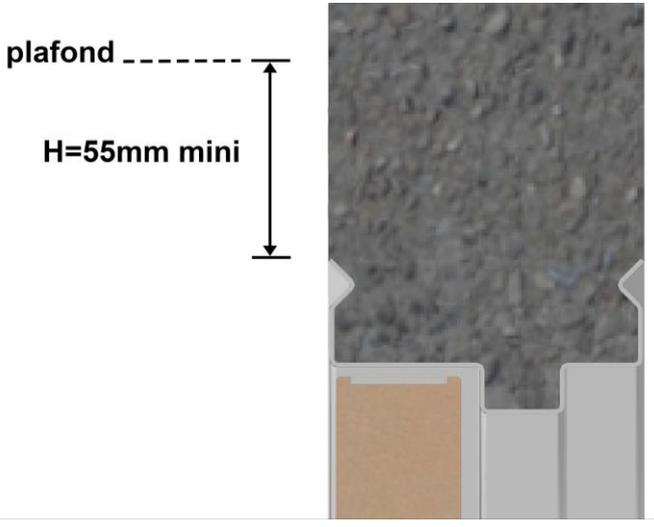
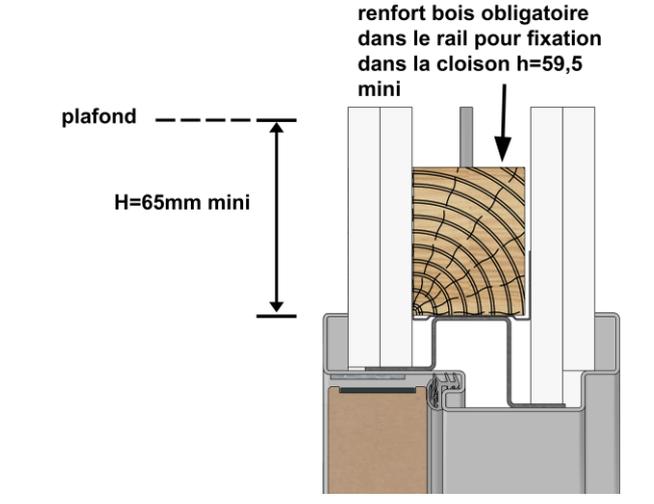
Dans le cas d'une huisserie métallique, cette dernière doit être mise en œuvre suivant la notice de pose de référence : RD_NP_POSE_HM.

Vérifier lors de la pose les éléments suivants :

- aplomb des montants et leur parallélisme (avec un fil à plomb ou un niveau)
- équerrage entre la traverse et les montants (avec une équerre)
- profil, car les éléments peuvent se déformer (avec une règle)
- planéité du sol afin que la porte ne touche pas le sol lors de sa manipulation.



Lors de la mise en place de l'huissierie, prévoir suffisamment d'espace au dessus de cette dernière pour permettre la mise en place des opérateurs d'ouverture:

Cas	Illustration	Description
Huissierie bois	 <p>renfort obligatoire h=45 mini avec RAB 8mm</p> <p>plafond</p> <p>H=35mm mini</p>	<p>Réservation minimum au dessus de la traverse haute d'huissierie bois:</p> <p>$H \geq 35\text{mm}$ minimum</p>
Huissierie métallique banchée	 <p>plafond</p> <p>H=55mm mini</p>	<p>Réservation minimum au dessus de la traverse haute d'huissierie métallique banchée :</p> <p>$H \geq 55\text{mm}$ minimum</p>
Huissierie métallique en cloison légère	 <p>renfort bois obligatoire dans le rail pour fixation dans la cloison h=59,5 mini</p> <p>plafond</p> <p>H=65mm mini</p>	<p>Réservation minimum au dessus de la traverse haute d'huissierie :</p> <p>$H \geq 65\text{mm}$ minimum</p>

Cas	Illustration	Description
Huisserie métallique en cloison rigide		Réservation minimum au dessus de la traverse haute d'huisserie : $H \geq 65 \text{ mm minimum}$

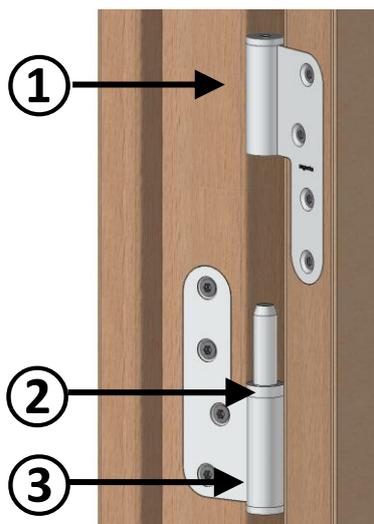


Un détecteur d'ouverture Eagle Artek peut être associé à l'opérateur d'ouverture et être posé en imposte ou au plafond. Dans le cas d'une pose en imposte, prévoir suffisamment d'espace au dessus de la traverse d'huisserie pour permettre sa mise en place. Se référer au § 6.2 de la présente notice.

5. MISE EN PLACE DU VANTAIL

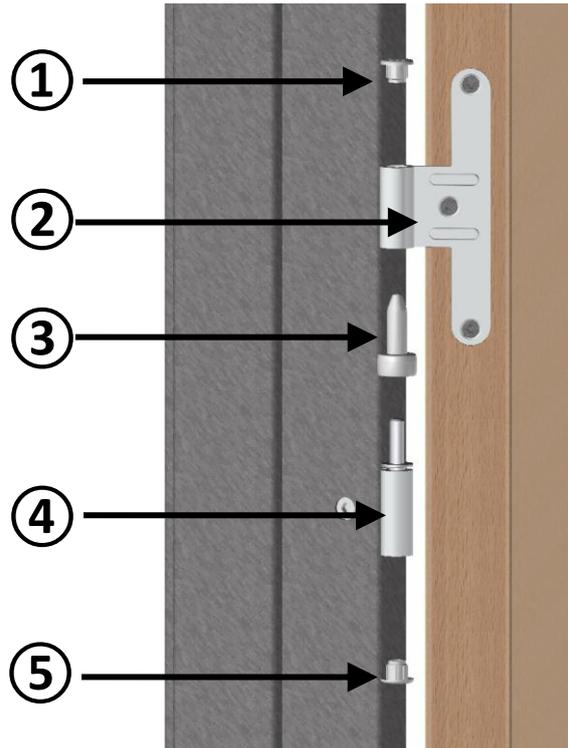
5.1. Descriptif du ferrage: exemple paumelles réglables 100x86 inox sur huisserie bois

1. Paumelle femelle
2. Bague (solidaire sur ce modèle)
3. Paumelle mâle



5.2. Descriptif du ferrage: exemple paumelles réglables 130x86 inox sur huisserie métallique

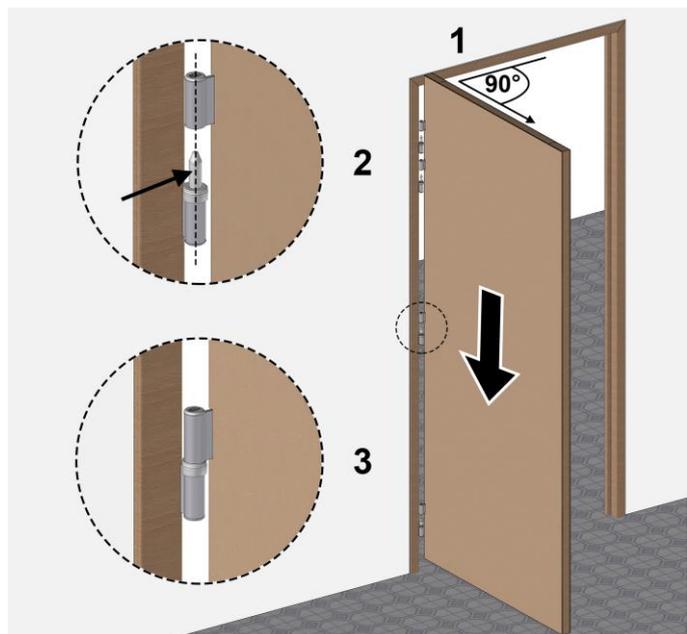
1. Bouchon
2. Paumelle femelle
3. Fourreau
4. Paumelle mâle
5. Bouchon



5.3. Engondage du vantail

Une fois les fourreaux des paumelles mâles bien en place (fléché ci-contre):

1. mettre la porte en position ouverte à 90°
2. lever la porte et positionner les paumelles femelles au-dessus des paumelles mâles dans le même alignement
3. abaisser la porte



5.4. Réglage des jeux

Lorsque les paumelles sont réglables, procéder au réglage des jeux en hauteur et en largeur si nécessaire :

5.4.1. Réglage en hauteur

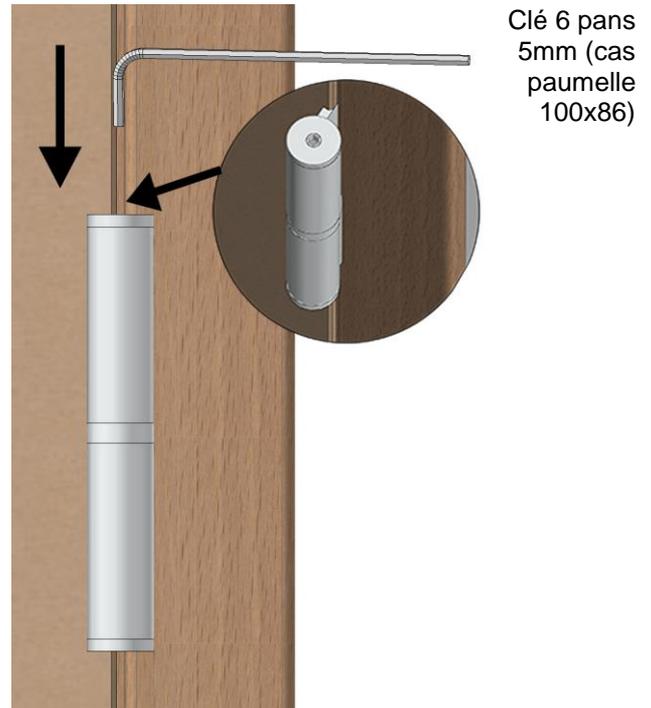
5.4.1.1. Exemple : cas d'un bloc-porte sur huisserie bois avec paumelles 100x86 inox réglables

a - Régler la hauteur de la porte avec une clé 6 pans insérée sur le dessus de la paumelle femelle afin d'obtenir un jeu de 3mm en partie haute du vantail :

b₁ - pour monter la porte => visser l'une des paumelles avec une clé 6 pans de 5 mm jusqu'à obtenir le jeu souhaité

b₂ - pour descendre la porte => dévisser toutes les paumelles puis régler l'une des paumelles jusqu'à obtenir le jeu souhaité

b₃ - Régler les autres paumelles pour qu'elles soient toutes en contact



5.4.1.2. Exemple : cas d'un bloc-porte sur huisserie métallique avec paumelles 130x86 inox réglables vissées sur carter

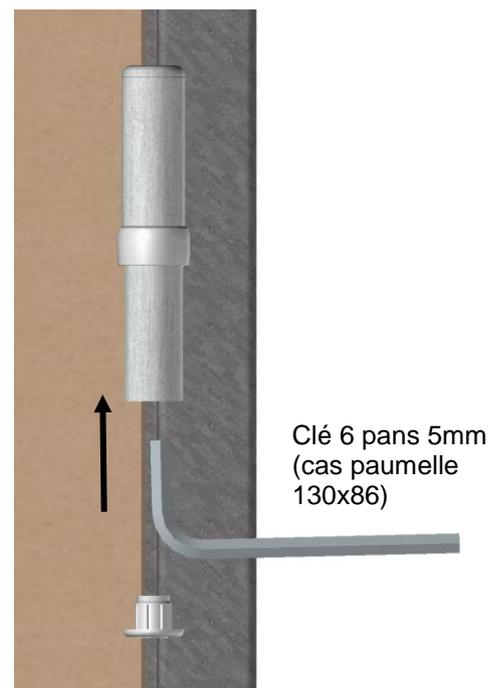
a - Retirer les bouchons se trouvant sous les paumelles mâles

b₁ - pour monter la porte => visser l'une des paumelles avec une clé 6 pans de 5 mm jusqu'à obtenir le jeu souhaité

b₂ - pour descendre la porte => dévisser toutes les paumelles puis régler l'une des paumelles jusqu'à obtenir le jeu souhaité

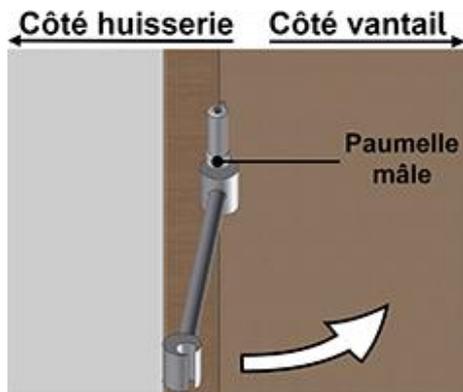
b₃ - Régler les autres paumelles pour qu'elles soient toutes en contact

C - Remettre les bouchons sous les paumelles mâles

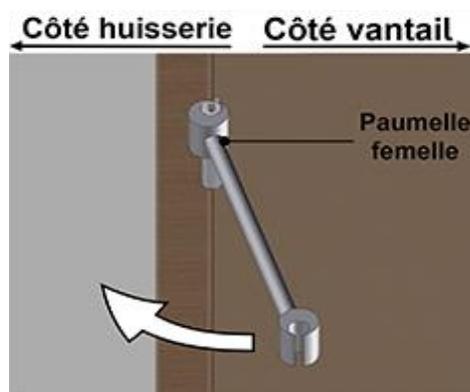


5.4.2. Réglage en largeur

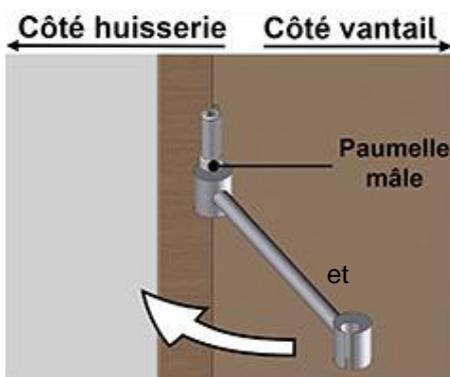
- Agir sur les nœuds des paumelles avec une clé à paumelles afin d'augmenter ou diminuer les jeux latéraux/



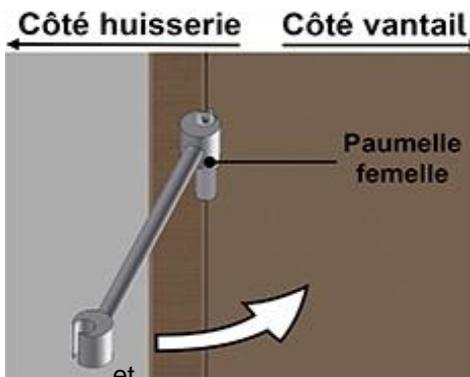
Augmentation du jeu côté paumelles et



Réduction du jeu côté fermeture



Réduction du jeu côté paumelles et



Augmentation du jeu côté fermeture

6. MISE EN PLACE DES OPERATEURS

L'installation des opérateurs nécessite les compétences d'un professionnel.

A ce titre, DORMAKABA effectue la mise en place et la mise en route des opérateurs. Un service de maintenance peut être assuré par l'équipe de techniciens de DORMAKABA ou par ses partenaires installateurs locaux.

6.1. Précautions et indications avant montage

Prévoir une réservation minimum au dessus de la traverse d' huisserie afin de permettre la pose de l'opérateur d'ouverture, pour cela, se référer au § 4 de la présente notice, et veiller à ce que la force des opérateurs soit adaptée à la largeur des vantaux.

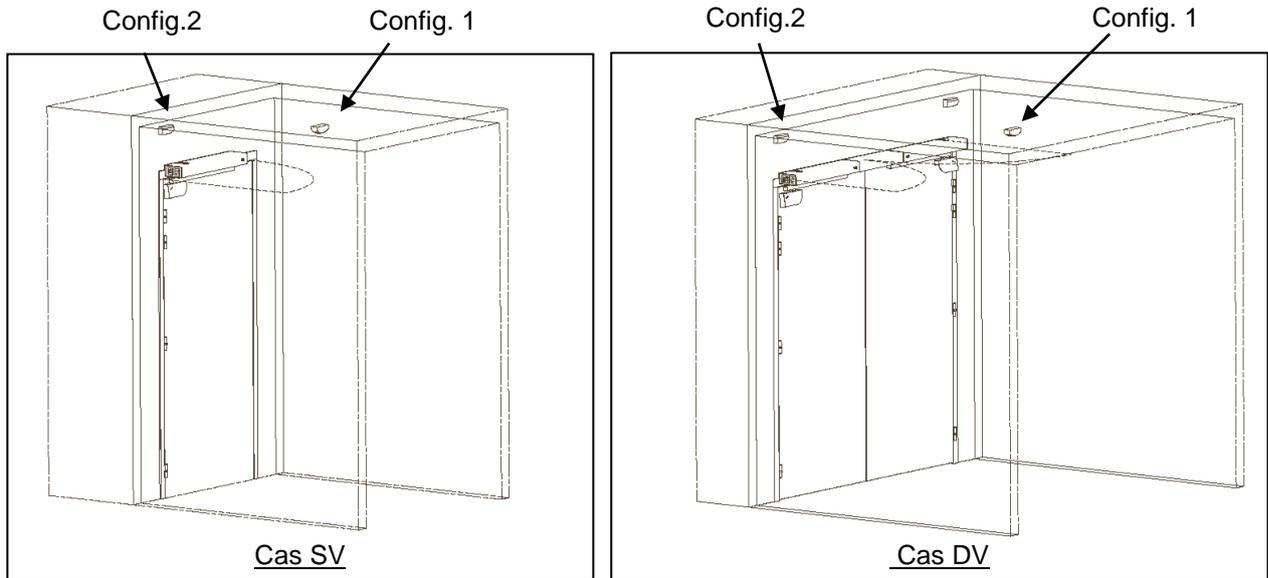
Dans le cas de la mise en place d'un détecteur de mouvement face paumelles (organe de commande d'ouverture de type Eagle Artek par exemple), prévoir suffisamment d'espace pour sa mise en place et son bon fonctionnement.

6.1.1. Deux configurations de pose du détecteur d'ouverture Eagle Artek face paumelles sont possibles:

Configuration 1 : Pose du détecteur d'ouverture avant le bloc-porte : pose au plafond à la distance d supérieure à la largeur du vantail pour que ce dernier ne soit pas détecté par le radar.

Configuration 2 : Pose du détecteur d'ouverture au dessus du bloc-porte en imposte :

Lorsque le détecteur d'ouverture Eagle Artek est posé face paumelles, le détecteur de sécurité Flatscan est livré systématiquement avec un capot de protection. Dans le cas où il est fixé à une hauteur $H < 200\text{mm}$, ce dernier doit être posé sur le détecteur de sécurité Flatscan afin d'éviter les interférences entre le détecteur de mouvement Eagle Artek et le détecteur de sécurité Flatscan.



- Se référer à la fiche de support technique POLYTECH ref. FST.02 et la fiche de préconisation de pose POLYTECH ref. FPP.01.

Le choix de l'opérateur et le réglage de leur force doivent se faire selon les largeurs de vantaux suivantes :

- Force 3 : largeur vantail $\leq 950\text{ mm}$: Opérateur ED100
- Force 4 : $951\text{ mm} \leq$ largeur vantail $\leq 1100\text{ mm}$: Opérateur ED250
- Force 5 : $1101\text{ mm} \leq$ largeur vantail $\leq 1230\text{ mm}$: Opérateur ED250

L'angle d'ouverture maxi est de 110° .

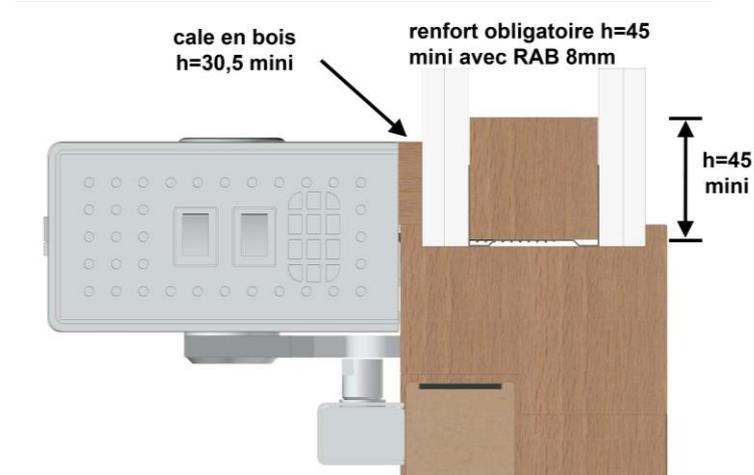
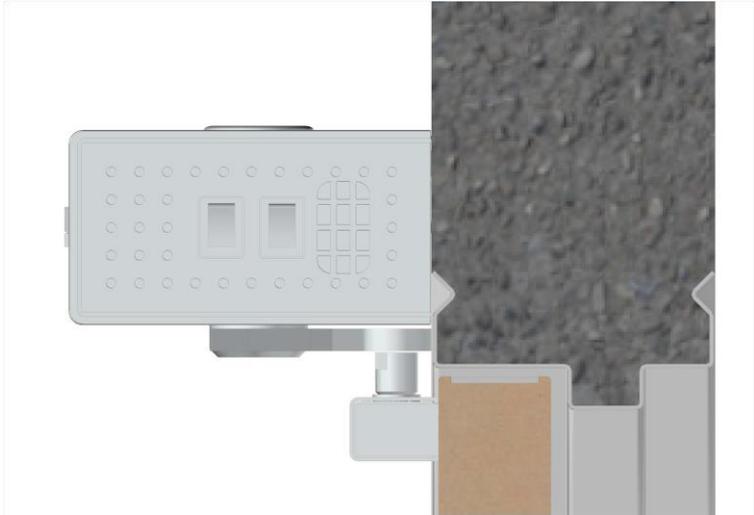
6.2. Montage

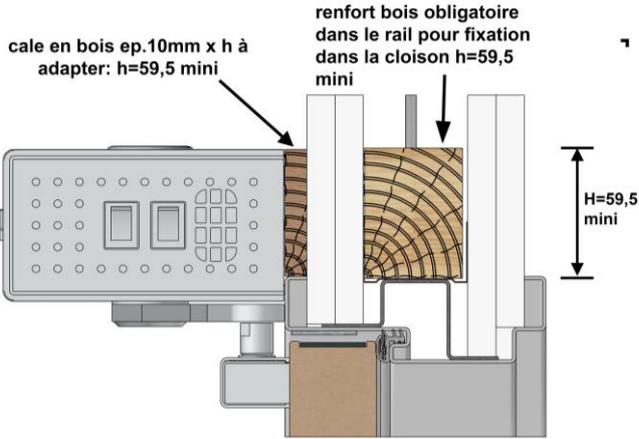
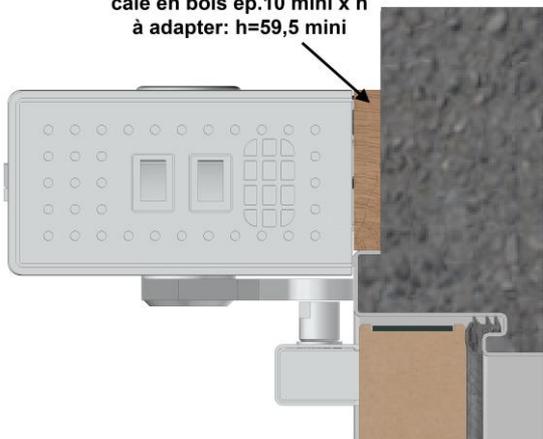
Les opérateurs sont à installer mécaniquement en suivant les directives de la notice de montage et d'utilisation du fabricant fournie avec le produit. Veiller à bien respecter les cotes de pose.

Dans le cas d'un montage avec glissière, l'opérateur est fixé sur la traverse d'hubriserie face paumelles (montage tirant).

6.2.1.Cas de montage de l'opérateur en applique sur huisserie bois ou métallique

Concernant la dimension minimum de réservation au dessus de la traverse d'huisserie, se référer au § 4 de la présente notice.

Cas	Illustration	Description
Huisserie bois		Opérateur en applique sur traverse haute d'huisserie bois avec une cale d'adaptation h=30,5mm minimum et renfort de la cloison obligatoire h=45 mm minimum
Huisserie métallique banchée		Opérateur en applique sur traverse haute d'huisserie métallique banchée

Cas	Illustration	Description
Huisserie métallique en cloison légère	 <p>cafe en bois ep.10mm x h à adapter: h=59,5 mini</p> <p>renfort bois obligatoire dans le rail pour fixation dans la cloison h=59,5 mini</p> <p>H=59,5 mini</p>	Opérateur en applique sur traverse haute d'huisserie bois avec une cale d'adaptation h=59,5mm minimum et renfort de la cloison obligatoire h=59,5mm minimum
Huisserie métallique en cloison rigide	 <p>cafe en bois ep.10 mini x h à adapter: h=59,5 mini</p>	Opérateur en applique sur huisserie métallique en cloison rigide avec une cale d'adaptation h= 59,5 mm minimum

6.3. Fonctionnement

Tout opérateur dispose d'un sélecteur de fonctions (interrupteur 4 positions) situé sur l'opérateur (ou opérateur maître dans le cas d'un double-vantaux). Celui-ci permet de sélectionner le mode de fonctionnement :

- Arrêt : l'opérateur fonctionne comme un ferme-porte classique. Pas d'ouverture des vantaux. (idem cas alerte incendie)
- Automatique : L'opérateur ouvre le vantail une fois l'organe de commande actionné et le vantail se referme après un certain temps défini.
- Ouverture permanente : l'opérateur maintient les vantaux en position ouverte.
- Sortie (sur SV uniquement) : L'opérateur ouvre seulement le vantail pour qu'une personne puisse sortir.

Dans le cas d'une alerte incendie, la centrale incendie désactive l'opérateur et réalise ainsi la fonction de compartimentage. La porte ne peut plus s'ouvrir automatiquement. La remise en service est automatique à la fin de l'alerte incendie.

Se référer à la notice du fabricant fournie avec les opérateurs pour plus d'informations sur la mise en service et l'utilisation du sélecteur de fonctions.

6.4. Cartes additionnelles

Des cartes additionnelles peuvent venir équiper les opérateurs afin d'apporter des fonctions supplémentaires. Elles peuvent être utilisées de manière séparée ou combinée et sont à usage exclusif (non transposables à d'autres opérateurs). Dans le cas d'un bloc-porte double-vantaux chaque opérateur doit avoir sa ou ses propres cartes.

6.4.1. Carte additionnelle FULL ENERGY

- La carte additionnelle FULL ENERGY permet d'assurer le fonctionnement des opérateurs situés dans un environnement avec des effets de surpression exercée sur le vantail.
- En option, la carte additionnelle FULL ENERGY peut être livrée avec les opérateurs et mise en place sur l'opérateur par l'équipe de techniciens de DORMAKABA ou l'installateur partenaire.

6.4.2. Carte à fonctions étendues

Augmentation de la temporisation à l'ouverture, fonction ouverture / fermeture séquentielle, ouverture / fermeture individuelle du vantail de service sur double-vantaux...)



Les cartes additionnelles doivent être installées une fois la pose terminée et le cycle d'apprentissage achevé avec succès (voir la notice du fabricant fournie avec les opérateurs).

6.5. Organes de condamnation

Selon la configuration du bloc-porte et de l'organe de condamnation choisi, prévoir le câblage en fonction de la position de l'organe de condamnation et de la position de l'opérateur ou de l'opérateur maître :

- DORMA TV500 (24V) : 2 x 0,8 mm²
 - EFF 331 (24V) : 2 x 0,8 mm²
 - EFF 332 (24V) : 2 x 0,8 mm²
 - EFF 332 PROFIX (24V) : 2 x 0,8 mm²
- Pour ces équipements, il est possible d'avoir une activation de l'organe de condamnation choisi par exemple en temps partiel sur une journée, ou que la nuit. Pour cela, un câblage spécifique, avec des équipements électriques supplémentaires, est nécessaire. Une demande de devis est à formuler, dans ce cas, à DORMAKABA pour la pose des équipements spécifiques.

6.6. Détecteur de sécurité FLATSCAN

Le détecteur de sécurité à technologie laser Flatscan permet de détecter tout objet ou personne se trouvant ou se déplaçant dans la zone d'ouverture du vantail afin d'assurer une protection des usagers à l'ouverture comme à la fermeture du vantail. Chaque face de vantail doit être équipé d'un détecteur de sécurité placé en partie haute du côté rotation.

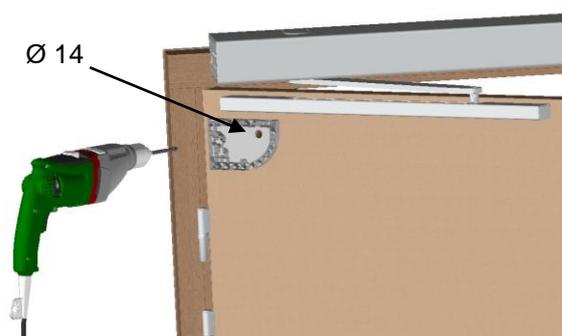
Ces détecteurs sont obligatoires et doivent être installés sur les blocs-portes, tel qu'indiqué dans la notice du fabricant, les détecteurs sont installés par l'équipe de techniciens DORMAKABA ou installateurs partenaires.

Lors de la mise en place des détecteurs de sécurité Flatscan, il est nécessaire de percer le vantail de part en part et de mettre un joint tubulaire intumescent dans le trou ainsi réalisé avant de passer le câble reliant les deux Flatscan. A cet effet, un joint tubulaire intumescent est fourni par POLYTECH dans le colis contenant les opérateurs et doit être remis aux techniciens DORMAKABA lors de la mise en place et raccordement des opérateurs :

1. Positionner les embases des Flatscan sur chaque face du vantail en partie haute du (des) vantaux côté rotation en tenant compte des quincailleries et équipements de chaque vantail.
2. Fixer les embases à l'aide de vis comme indiqué dans la notice de montage des Flatscan (voir notice fabricant)



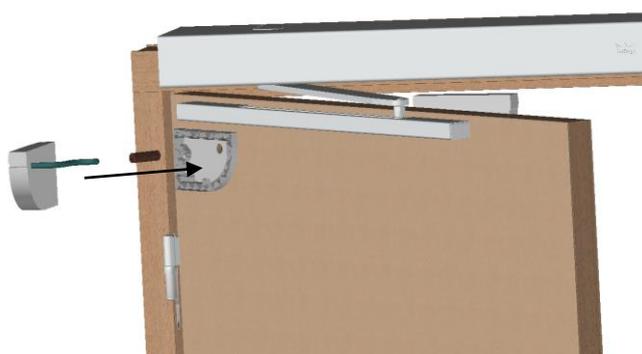
3. Percer un trou de Ø 14 mm à travers l'ensemble composé du vantail et des deux embases.



4. Insérer le joint tubulaire, dans le trou de Ø 14. Le joint tubulaire est fourni dans le colis contenant les opérateurs d'ouverture, sa longueur est égale à l'épaisseur du vantail.

5. Suivre les indications de la notice de pose du fabricant du Flatscan afin d'insérer le câble reliant les deux Flatscan à travers le vantail.

6. Réaliser les branchements comme indiqué sur la notice du fabricant de Flatscan.



7. MISE EN PLACE DU SELECTEUR DE VANTAUX

Dans le cas de bloc-porte double vantaux avec battement tiercé, un sélecteur de fermeture et un entraîneur de sécurité sont obligatoires tous les deux. La mise en place du sélecteur de vantaux est effectuée par l'équipe de techniciens de DORMAKABA ou par un installateur partenaire.

La mise en place de ces éléments permet d'assurer une bonne fermeture du bloc-porte dans toutes les conditions d'utilisation notamment lorsqu'une personne évacue en poussant le semi-fixe, entraînant la fermeture de l'ouvrant en premier puis du semi-fixe qui va se mettre en butée contre l'ouvrant au lieu de se refermer complètement.

- Pose du sélecteur de fermeture ESR :

Le sélecteur de fermeture DORMA ESR est mis en place entre les 2 opérateurs reliant mécaniquement ces derniers entre eux. (fonctionnement assuré en cas de rupture de courant)

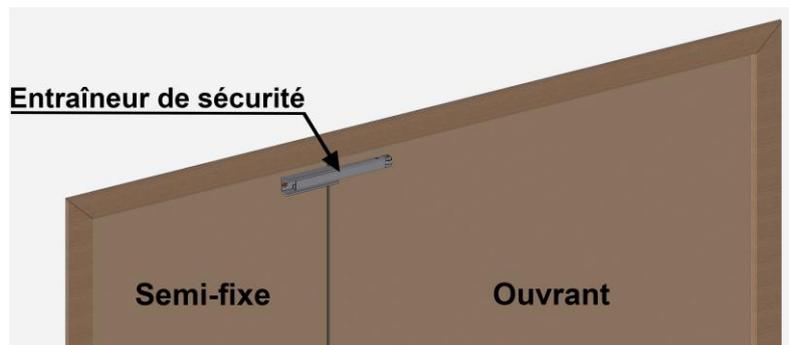
Se référer à la notice de pose du fabricant fournie avec le sélecteur ESR.

8. MISE EN PLACE DE L'ENTRAINEUR DE SECURITE

Ce dernier doit être positionné sur le vantail semi-fixe en partie haute du battement, face côté opposé paumelles.

Lorsqu'une personne va ouvrir le bloc-porte en poussant le semi-fixe, l'entraîneur va pousser l'ouvrant jusqu'à ce que celui-ci soit suffisamment ouvert pour que le sélecteur puisse le bloquer en position ouverte.

Une notice du fabricant est livrée dans le sachet contenant le sélecteur.



9. MISE EN PLACE DES CONTACTS DE POSITION

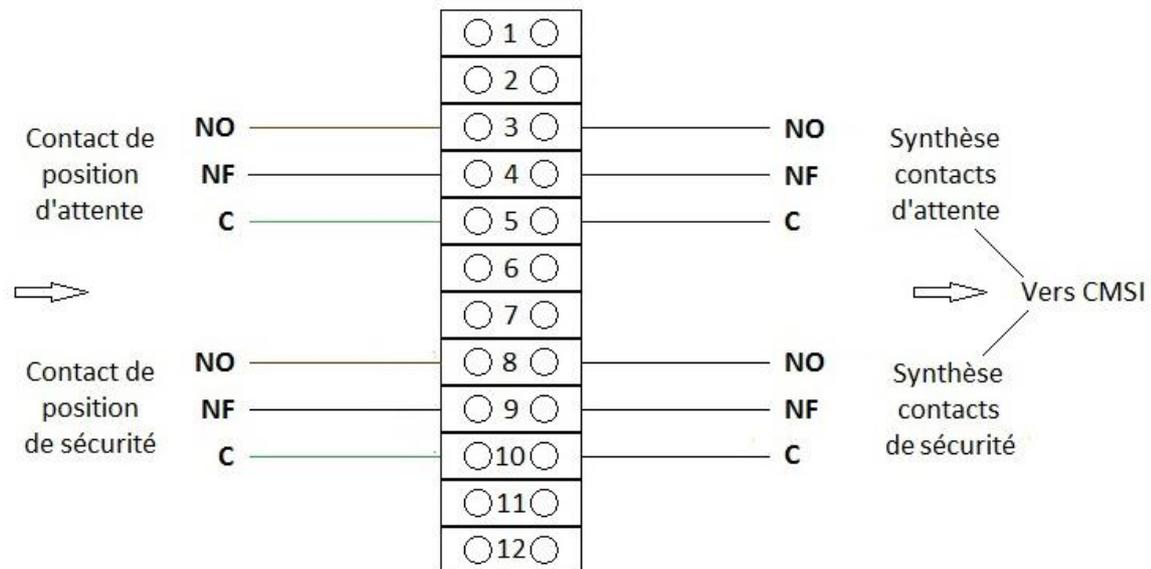
9.1. Contact de position de sécurité :

Il s'agit d'un contact donnant l'information à la C.M.S.I. que la porte est bien fermée. C'est un contact à bille plastique (EFF10400.20) ou métallique (EFF10405.10) positionné dans la feuillure de chaque montant côté rotation de l'huissierie

10. MISE EN PLACE DU BOITIER DE RACCORDEMENT

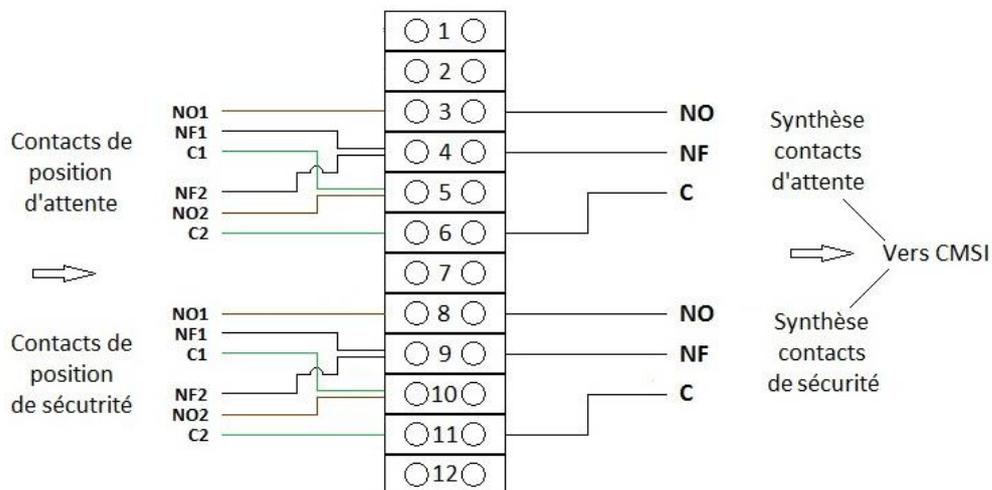
Il s'agit d'un boîtier de dérivation devant être au moins IP42 (§5.2.3 de la norme NF S 61 937-1) et devant avoir une résistance au fil incandescent de 960°C (§9.10 de la norme NF S 61 932). Mettre une barrette de connexion 6 pôles pour un câblage en fonction des deux cas suivants :

10.1. Bloc-porte 1 vantail



NO : blanc, NF : brun, C : vert

10.2. Bloc-porte 2 vantaux



NO1 et NO2: blanc, NF1 et NF2: brun, C1 et C2: vert

Dans le cas d'un boîtier spécifique, veuillez-vous référer à la notice fournie avec le boîtier.

11. CAS D'UN OPERATEUR AVEC SERRURE SVP 2000

En option, les opérateurs ED 100/250 peuvent se monter sur bloc-porte avec la serrure motorisée SVP 2000. Celle-ci est pilotée par l'opérateur grâce à la carte additionnelle DCW (mise en place par DORMAKABA). Un câblage doit être adapté afin de relier la serrure à l'opérateur.

- Dans le cas d'un simple vantail, et d'un bloc-porte avec double vantaux, la serrure motorisée SVP 2000 est obligatoirement mise en place avec un passage de câble dans le vantail. Afin d'assurer le raccordement entre la serrure et l'organe de commande, un câble SVP-A (longueur 10m et jarretière) doit être prévu.
- De plus, dans le cas d'un bloc porte avec double vantaux, deux verrous automatiques doit être mis en place sur le vantail semi-fixe conformément à l'article CO45.

11.1. Câblage électrique de la serrure SVP 2000 :

- o Prévoir l'arrivée électrique côté rotation du vantail (vantail ouvrant pour DV) à la position définie lors de la commande du bloc-porte: nous consulter pour connaître la position du trou prévu dans le montant d'hubriserie
- o La carte additionnelle DCW prévue en option est à intégrer dans l'opérateur afin de permettre la communication entre l'opérateur et la serrure SVP 2000. Elle est livrée avec l'opérateur et sera mise en place par l'équipe de techniciens de DORMAKABA ou l'installateur partenaire.

=> les schémas électriques de raccordement sont à se procurer auprès de DORMAKABA

12. TESTS ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

Une fois que le montage du bloc-porte est terminé, vérifier son fonctionnement en simulant une détection incendie au niveau de la C.M.S.I. Des réglages peuvent être effectués pour être en conformité avec la norme NF S 61 937 notamment sur les points, qui doivent être vérifiés, suivants :

- Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau suivant :

Largeur recommandée pour la porte (mm)	Moment de fermeture			
	Entre 0 et 4°		Entre 88 et 92°	Autres angles
	N.m mini	N.m maxi	N.m mini	N.m mini
≤ 950	18	< 26	6	4
951 à 1100	26	< 37	9	6
1101 à 1250	37	< 54	12	8

- Le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau suivant :

Largeur du vantail (mm)	Couple maximal d'ouverture (Nm)
≤ 950	51
951 à 1100	66
1101 à 1250	88

- Après déclenchement ou après ouverture (lors du passage d'une personne par exemple), la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder 10 degrés par seconde. Dans tous les cas, la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 s, à compter du début de la réception de l'ordre de télécommande ou de déclenchement de l'auto-commande et quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée. Par exemple, pour un angle de 110°, le temps de fermeture doit être compris entre 11 et 30 s.
- Pour ces points, s'ils ne sont pas conformes, agir sur le réglage de la vitesse de fermeture et la force de l'opérateur jusqu'à l'obtention de résultats conformes.

13. REFERENCES DES NOTICES DE MONTAGE ET / OU DE REGLAGE DES OPERATEURS ET EQUIPEMENTS ASSOCIES

Produit		Type de notice	Ref. notice DORMAKABA
Opérateur d'ouverture	ED 100	Notice d'assemblage	WN 059800 45532/17315 – 2023-08
	ED 250		
Détecteur de sécurité	Flatscan	Notice de pose et manuel d'utilisation	dormakaba_flatscan_notice montage fr
	Flatscan		dormakaba cablage Flatscan_ED100_250
Détecteur d'ouverture	Eagle Artek	Notice de pose et manuel d'utilisation	ug-eagle-artek-v4-fr
Serrure	SVP 2000	Notice d'assemblage	WN 059746 45532/14453 – 2019-09